

L'Université Lumière Lyon 2 dévoile son Plan AVENIRS pour un futur plus soutenable

4 février 2025

Fruit d'une réflexion et d'une concertation collectives, le Plan AVENIRS de l'Université Lumière Lyon 2 dévoile désormais son contenu après plusieurs mois de travail. L'adoption de ce schéma directeur constitue un tournant majeur dans la structuration de la stratégie d'établissement en matière de développement durable et de responsabilité sociétale et définit le cap vers lequel l'université souhaite s'engager pour un futur plus soutenable.

Création d'un pôle de spécialité « Environnement », poursuite de la mise en place de formations Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS) à destination des étudiantes et étudiants de premier cycle, déploiement d'une application de covoiturage sur le campus Porte des Alpes ou encore poursuite de la rénovation des campus : l'année 2025 sera riche d'actions concrètes qui s'inscrivent dans le cadre du Plan AVENIRS. Ces actions figurent parmi d'autres priorités identifiées et seront les premières à être déployées, poursuivies ou encore discutées dans les mois à venir.

Avec ce document stratégique, l'université formalise un agenda clair pour contribuer aux transformations aussi bien sociétales qu'environnementales à travers ses missions : « *En tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche en sciences humaines et sociales, nous sommes en premier lieu concernés et interpellés sur ces enjeux dans le cadre de nos missions de formation et de recherche. Au titre de de notre responsabilité auprès des jeunes générations, nous souhaitons être un acteur pleinement engagé et partie-prenante des transformations socio-environnementales contemporaines.* » explique Isabelle von Bueltzingsloewen, Présidente de l'université. Une version mise à jour et enrichie du Plan AVENIRS — autour de trois thématiques que sont rythmes et temps, mobilités et alimentation — est attendue pour 2026.

Cette démarche s'inscrit dans la lignée d'un engagement fort avec des objectifs fixés à l'échelle nationale et internationale (Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, circulaire du ministère de l'ESR de 2023, objectifs de développement durable de l'ONU). Par ailleurs, l'établissement est signataire de la Charte d'engagement en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale de la ComUE Lyon Saint-Etienne et membre de l'Agora Lyon 2030, réseau territorial de plus de 130 acteurs publics et privés pour la mise en œuvre du plan Climat de la Ville de Lyon.

Un projet fédérateur qui met en lumière la richesse des initiatives déjà menées

Pour bâtir son Plan AVENIRS, l'université a fait appel à l'ensemble de sa communauté, à toutes les étapes de son élaboration : étudiantes et étudiants, personnels enseignants et administratifs. La première phase de Diagnostic a révélé que plus de 425 dispositifs et actions en faveur d'une transition écologique et sociétale étaient déjà déployés au sein de l'établissement.

L'université s'est également dotée d'une organisation agile et transversale pour le pilotage : un comité de pilotage, un comité fonctionnel, 10 groupes de travail thématiques ainsi qu'un groupe-miroir de partenaires, impliquant toute sa communauté et ancrant le Plan sur son territoire.

► En savoir plus sur le Plan AVENIRS : <https://www.univ-lyon2.fr/universite/actualites-universitaires/un-etablissement-et-une-communaute-engages-pour-un-futur-soutenable-adoption-du-plan-avenirs?ksession=8ca34513-69b8-4cf7-abbd-66797ff4a5a8>

Contact Presse

presse@univ-lyon2.fr

| Selma Akkari | Chargée des relations presse | 06 43 42 20 06